



L'AVIS de Muttersholtz – Septembre 2014 –

Dossier : Nouveaux rythmes scolaires et associations proposant des activités jeunesse.

ENTRETIEN avec Roland Linck, président de L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

- Pouvez-vous nous présenter votre association en quelques mots ?

« L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Muttersholtz est une association bien particulière. Car c'est la partie associative de la section locale des pompiers de Muttersholtz qui elle-même appartient l'unité territoriale des pompiers de Sélestat. Faire partie des pompiers ce n'est pas seulement un engagement local, mais c'est aussi appartenir au corps des pompiers départemental.

L'Amicale est composée de membres actifs (pompiers en activité), d'anciens pompiers et de jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Elle compte une trentaine de membres dont seulement 2 femmes.

L'amicale est affiliée à la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France. »

- Pourquoi êtes-vous engagé, quelles sont vos motivations personnelles ?

« Mon engagement dans les sapeurs-pompiers ne date pas d'aujourd'hui puisque cela fait 43 ans que j'ai rejoint les pompiers. Et je suis le président de l'Amicale depuis 29 ans ainsi que le chef de section.

En rejoignant les pompiers, nous partageons bien sûr les valeurs associatives mais nous avons un engagement supplémentaire fondamental puisque notre rôle est surtout de porter secours aux personnes, aux biens et à l'environnement.

L'Amicale nous permet de nous retrouver ensemble et de partager des moments de convivialité, c'est tout aussi important que notre activité de pompier. »

- Quelles activités proposez-vous aux jeunes, quels sont vos objectifs éducatifs pour les jeunes que vous accueillez ?

« Chez les pompiers, nous sommes dans une situation bien particulière pour les activités liées aux jeunes. Nous proposons d'accueillir des jeunes à partir de 12 ans dans le cadre des jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Mais il faut être motivé pour en faire partie. C'est une véritable formation qui dure 3-4 ans et qui permet à ces jeunes de devenir pompiers à l'âge de 16 ans.

Je le répète, il faut vraiment être très motivé pour être JSP. A titre d'exemple, l'unité de Sélestat-Villé va recruter seulement 12 JSP à l'automne 2014. La sélection est donc très sévère à l'entrée, puis les jeunes retenus auront une formation en principe tous les samedis après-midi, hors vacances scolaires, (les dates ne sont pas encore définies) pendant 3 ans. A l'issue de ces 3 ans, les JSP devront passer leur brevet de cadet pour devenir ensuite pompier.

Je peux synthétiser le contenu de la formation en disant que les JSP apprennent le secours à personne, la formation à l'intervention sur incendie, les opérations diverses, le sport et le fonctionnement en général des sapeurs-pompiers. Tout cela est bien sûr très encadré par des pompiers compétents et il n'y a aucune sortie en intervention, car ils sont trop jeunes. »

- Comment voyez-vous l'avenir de votre association ?

« Pour le moment, je suis très content de la vie de notre association. Il y a une très bonne ambiance dans l'Amicale entre tous les membres et toutes les générations, puisque nous avons des jeunes de 16 ans et des anciens qui ont plus de 60 ans.

Sur la trentaine de membres, 23 personnes sont opérationnelles (pompiers en activité), ce qui est vraiment très bien. Il n'y a pas d'équivalent dans les villages voisins et les groupes de pompiers aux alentours envient notre dynamisme. La relève chez les pompiers de Muttersholtz est assurée et c'est très bien.

A Muttersholtz, nous arrivons à nous rendre disponibles pour arriver sur les lieux d'intervention rapidement. Chacun d'entre nous avec son bip sait qu'il peut intervenir à tout moment. C'est un vrai plus pour porter secours en toutes circonstances. Et nous travaillons en étroite collaboration avec l'unité territoriale de Sélestat et le SAMU. »

- Comment voyez-vous l'implication de votre association dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires ?

« L'Amicale ne propose aucune activité en lien avec les nouveaux rythmes scolaires, ni dans le cadre scolaire. Cela n'est pas possible. »